

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

\*\*\*\*\*

le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

le **LUNDI 9 JANVIER 2012, à 20 H 30**

## ORDRE DU JOUR

### Administration générale

1. Création de la régie pour le fonctionnement de l'Ecole de sports.
2. Acceptation du don de clôture de l'exercice de l'OMS.
3. Adhésion de la Ville à Horizon Bocage.

### Finances

4. Décision modificative n°4.
5. Décision modificative pour clôture du budget annexe HBS 3 et 4.
6. Budget principal et budget assainissement : engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2012.
7. Signature d'un avenant à la convention de télétransmission des actes budgétaires.
8. Vote de rattachement de la subvention 2011 au secteur jeunesse du centre social.
9. Vote des subventions 2012.
10. Débat d'orientation budgétaire.

### Ressources humaines

11. Attribution d'un régime indemnitaire à l'animateur territorial.

### Urbanisme & Travaux

12. Rétrocession des Estives de Beauvais n°1.
13. Taxe d'aménagement : point sur les exonérations.
14. Participation du SIEML aux travaux d'effacement des réseaux.
15. Rapport des commissions.

Fait à Chemillé, le 3 janvier 2012  
Le Maire,

